Charenton magazine

N° 103 - Mars 2005

"Lire et faire lire": un moment privilégié

Bois de Vincennes: pour un vrai dialogue

L'Alec: initiation à la sculpture

LE TRI, un geste simple pour tous

p.3 **Editorial**

Le mot du Maire

p.4 **Actualités**

Evènement : les maires des communes riveraines du bois de Vincennes souhaitent un vrai dialogue
Nouvelles technologies : les formulaires de la mairie en ligne sur le net / Fête de l'Internet
Enfance-Jeunesse : l'association "Lire et faire lire" dans les écoles
Vie sociale : Institut Curie, remise du chèque de l'expo-vente
Arrêt sur image : cela s'est passé à Charenton

p.9 **Conseil municipal**

En direct du Conseil municipal

Dossier p.10

Tri sélectif :
Le tri, un geste simple pour tous
Le point sur la collecte sélective des déchets ménagers

p.13 **Vie économique**

Entreprise : spécial création d'entreprise

p.14 **Culture**

Manifestations culturelles : vos prochains rendez-vous / Lumières sur l'Association Loisirs et Création

p.16 **Vie associative**

Les associations en action : les enfants découvrent Londres

p.17 **Sport**

La vie des clubs : XXI[e] Foulées charentonnaises

p.18 **Tribune libre**

Libre expression des groupes politiques

p.19 **Bloc-notes**

Informations pratiques

CHARENTON MAGAZINE
Hôtel de Ville - 48, rue de Paris • 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon
Réalisation : Direction de la communication • Tél : 01 46 76 48 10
Rédaction : Guillemette Rouchès, Xavier Delaruelle (p.5,9,13,16,17)
Crédits photos : M. Moore - I.Stéfan - G. Rouchès
Mise en page : Delphine Navarro
Site Internet : http://www.charentonlepont.fr
Impression : Actis

Madame, Monsieur,
Chers Charentonnais,

La Foire du Trône allait se tenir pour une durée record de 9 semaines et demi sur la pelouse de Reuilly.
J'ai écrit à Monsieur Delanoë pour lui faire part de mon indignation. Ses maires-adjoints concernés par ce dossier viennent de me préciser que la durée était réduite à huit semaines soit **du 26 mars au 22 mai 2005.** C'est un moindre mal.
Je proteste vivement contre la façon unilatérale dont le maire de Paris dispose du Bois de Vincennes en y autorisant des manifestations de grande ampleur (5 millions de visiteurs par an) sans prévoir de stationnement ou quelque mesure que ce soit pour la circulation automobile, ni force de sécurité aux abords.
La désinvolture quant à la méthode, celle qui consiste à ne tenir aucun compte du désordre qui rejaillit sur les villes riveraines, l'indifférence avec laquelle il agit vis à vis de leur population confinent au mépris.
Sur le plan écologique, le maintien de la Foire est absurde : on abîme chaque année davantage un site fragile qui devrait rester un sanctuaire.
La pelouse de Reuilly, ceinturée désormais de grillage, de façon à permettre l'installation des cirques, accentue la confiscation d'une partie du bois aux riverains : est-ce l'endroit adéquat ?
Les riverains ne le supportent plus !
Paris, qui devrait être un modèle et valoriser toutes les villes qui ont la chance d'être aussi proches d'elle, devient une source de nuisances : c'est un comble !
Nous nous félicitons en revanche de l'action ferme et courageuse du Ministre de l'Intérieur Dominique de Villepin qui a chassé du bois de Vincennes les centaines de camping-cars qui donnaient une image déplorable de l'Etat de droit et en tolérant des femmes exploitées, voire réduites à l'esclavage.
Cette action a aussi permis l'interpellation de 33 proxénètes. Souhaitons que cette volonté soit poursuivie dans le temps, ce qui prouve que QUAND ON VEUT ON PEUT.

Votre Maire,

Jean-Marie Brétillon
Conseiller Général du Val-de-Marne
Député suppléant

Les maires des communes riveraines du bois de Vincennes **souhaitent un vrai dialogue**

" Pour nous, le bois de Vincennes est un sanctuaire, c'est le seul poumon vert de l'Est parisien, il doit conserver son caractère d'espace naturel de promenade et de détente".

Réunis le 3 février 2005 à Charenton autour de Jean-Marie Brétillon, Président de l'association des maires en 2005, les débats ont porté sur les points suivants.

■ *La Charte du bois de Vincennes*

Les élus du Val de Marne ont regretté que la signature, le 26 avril 2003, de la Charte avec Bertrand Delanoë, le Maire de Paris, dont l'objectif était de définir les règles d'un nouveau partenariat autour de la sauvegarde du bois de Vincennes, n'ait donné aucun résultat concret. Les dispositions en matière de reboisement, de circulation, de stationnement, ne sont pas respectées. Les nuisances apportées par la foire du trône et les cirques permanents persistent. Jean-Marie Brétillon a proposé la constitution d'une délégation d'élus, pour rencontrer Bertrand Delanoë.

■ *Hostilité réaffirmée à l'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le bois de Vincennes*

Le Conseil de Paris, s'était prononcé sur ce projet d'aire, au mépris des règles légales qui prévoient la proximité des équipements scolaires et sanitaires de la ville d'accueil.

" Les communes limitrophes n'ont pas vocation à être réceptacles de tout ce dont le Maire de Paris ne veut pas chez lui. Nous serons prêts à porter cette affaire devant les tribunaux administratifs si nécessaire".

■ *Zoo de Vincennes : les travaux devraient commencer fin 2006-début 2007*

Patrick Baudouin, Député-Maire de Saint-Mandé, a confirmé les engagements financiers de l'Etat pour la restauration du parc zoologique de Vincennes : 500 000 euros ont été débloqués en septembre dernier, 2 millions d'euros sont inscrits au budget de l'Etat pour 2005. D'autre part, Gilles Carrez, rapporteur général du Budget, et lui-même, ont obtenu le déblocage d'un million d'euros supplémentaire, pris sur leur réserve parlementaire.

■ *Lutte contre la prostitution : les effets positifs des opérations "coup de poing"*

A l'issue de la réunion de Charenton, Olivier Dosne et Patrick Beaudouin, députés du Val-de-Marne, ont été reçus par le Ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin. Ce dernier a confirmé sa ferme volonté de pérenniser la présence policière dans le bois de Vincennes. Les députés valdemarnais ont également attiré l'attention du ministre sur le devenir de ces femmes.

■ *Circulation et stationnement dans le bois de Vincennes et dans les communes riveraines*

Les mesures de réduction du trafic automobile dans la ville de Paris provoquent l'hostilité des élus face au délestage des véhicules dans les communes riveraines, et aux problèmes d'embouteillages et de pollution conséquents. *"Aucune concertation n'est menée avec nous sur ce sujet. Nous souhaitons que la solution soit envisagée dans un contexte global, incluant les villes périphériques, pour réduire l'engorgement de ces villes le matin et le soir."* ■

**Communes adhérentes : Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Vincennes*

Les formulaires
de la mairie en ligne sur le net

Une des plus notables nouveautés du site www.charentonlepont.fr est la possibilité qui vous est offerte d'effectuer directement les demandes de documents d'Etat-Civil par l'intermédiaire de formulaires en ligne.

Destinée à faciliter les démarches administratives, cette procédure est très simple. En trois clics sur "vivre" "mairie en ligne" et "affaires générales", vous avez accès à un tableau récapitulant l'ensemble des documents individuels délivrés par la commune. En cliquant sur "demande d'acte en ligne", vous pourrez remplir directement le formulaire, une astérisque rouge indiquant les champs obligatoires. Le dispositif est sécurisé, pour éviter toute fraude, il vous sera demandé les références de la carte d'identité ou d'une autre pièce. La demande sera traitée dans la journée et vous recevrez ensuite votre document par courrier selon les délais postaux. C'est facile et pratique pour tous. Ce dispositif mis en place dans le cadre de la dématérialisation des procédures constitue un progrès appréciable, car il vous évite de vous déplacer.
Alors n'hésitez plus à demander vos documents d'Etat-Civil sur le net. ■

Fête de l'Internet
20/27 mars

Pour la 1ère fois Charenton participe à la fête de l'internet organisée partout en France sur le thème "tissons des liens". Si le web semble parfois virtuel, il s'imbrique en fait de plus en plus dans notre quotidien.

Le but de cette manifestation est de créer un nouveau lien entre les élus et la population charentonnaise par l'intermédiaire de la création d'un espace "questions-réponses" sur le site Internet de la ville, www.charentonlepont.fr .
Entre le 7 et le 16 mars vous pourrez poser des questions tenant à votre vie quotidienne sur les thèmes qui vous sont proposés. Ces questions seront envoyées à une adresse Internet prévue à cet effet. Chaque élu sera filmé lors de la réponse aux questions. Les réponses vidéo seront ensuite accessibles sur le site Internet selon le planning ci-contre.

■ *Comment poser vos questions ?*

Dès la page d'accueil du site vous aurez accès au tableau récapitulant le programme. En cliquant dessus vous pourrez sélectionner un Forum et poser une question concernant un thème. Une réponse personnalisée vous sera donnée par mail. Attention ! Seules les questions posées sur le site et ayant trait aux thèmes définis seront prises en compte. ■

Thèmes proposés et jours de réponses

- **Services rendus par rapport à la fiscalité locale** / Lundi 21
- **Informatisation des écoles de la ville** / Mardi 22
- **Loisirs organisés le midi par la mairie dans les classes de maternelles et primaires de Charenton** / Mardi 22
- **Éveil culturel de la jeunesse à Charenton** / Mercredi 23
- **Environnement à Charenton** / Jeudi 24
- **Manifestations associatives et culturelles** / Vendredi 25
- **Intercommunalité** / Samedi 26

EN BREF

La vie du collège la Cerisaie

Voyages

Dans le cadre du programme d'histoire sur la seconde Guerre Mondiale, des classes de 3e passeront la journée du 17 mars dans la ville martyr d'Oradour-sur-Glane. Après la visite du village, du Centre de la Mémoire et du Mémorial, les élèves rencontreront un rescapé du massacre.

Actions de prévention

• 8 et 10 mars : une formatrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie informera les élèves de 3e sur la contraception.

•21 et 22 mars : un formateur de la Direction Départementale de la Sécurité Publique 94 interviendra auprès des classes de 5e sur les drogues et leurs dangers. Ce même formateur s'adressera aux parents le samedi 19 mars à 9h au collège La Cerisaie.

Réunions

•Pour les parents d'élèves de 3e : mardi 29 mars à 18h, informations générales sur l'orientation en fin de 3e.

• Pour les parents d'élèves de CM2 : présentation et visite du collège le samedi 12 mars à 9h.

Pour les parents d'élèves de 5e : le choix de la 2e langue vivante, le lundi 4 avril à 18h.

Tournoi d'improvisation des collèges d'Ile de France

Il est organisé jusqu'en mai prochain par l'Association de Prévention pour une Meilleure Citoyenneté des Jeunes (APMCJ), en partenariat avec la RATP. Cette discipline donne aux jeunes la possibilité de s'exprimer, et d'échanger. Deux équipes se mettent en scène pour jouer un scénario dont le thème est dévoilé au dernier moment. Vingt minutes de concertation, puis ils imaginent et improvisent. A l'issue du temps imparti, les spectateurs votent pour la meilleure interprétation.

A cette occasion, l'"Atelier Théâtre" du collège La Cerisaie, animé par N. Baron (enseignante) et F. Michelot (comédien et metteur en scène) présente deux équipes de jeunes comédiens. La première équipe a été qualifiée lors d'une première manche le mercredi 2 février. Toutes nos félicitations à Jessica, Alexia, Chloé, Maïdi, Thibaut et Mounir, et bonne chance pour la suite du parcours !

L' "Association lire et faire lire" dans les écoles

Un moment privilégié entre Mme Demessence et les enfants de la maternelle Valmy .

Une magnifique occasion de partage est donnée aux séniors pour stimuler le goût de lire des enfants.

Dans le Val de Marne, la Ligue de l'Enseignement et l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) coordonnent conjointement le programme de l'association "Lire et faire lire". Il s'agit d'un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Six écoles maternelles et primaires de la ville bénéficient déjà des interventions des bénévoles de l'association, sur le temps scolaire, pendant le déjeuner, ou le mercredi en Centres de loisirs : maternelles Valmy, Cerisaie, 4 vents, Champ des Alouettes, l'école primaire Pasteur, et le groupe scolaire Notre Dame de Missions Saint-Pierre.

Des petits groupes de 5 enfants partagent un moment complice avec une personne qui leur lit une histoire.

"C'est un moyen de se rendre utile et les enfants sont captivés", raconte Madame Demessence, conteuse depuis déjà trois années.

Les enfants aiment ce moment. Ils n'ont pas tous la chance d'être entourés de grands-parents, ou tout simplement d'écouter quelqu'un, juste là pour lire une histoire. Le plaisir de lire ne viendrait-il pas de ce souvenir ?

Si l'expérience vous tente, contactez l'association "Lire et faire lire" Tél : 01 45 10 32 10

Attention date limite d'inscription aux Centres de loisirs (vacances de printemps) : le 1er avril

Un bulletin d'inscription vous a déjà été envoyé, retournez-le dûment rempli au Service Enfance. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez vous le procurer dans les Centres de Loisirs ou au Service Enfance. Il est également possible d'effectuer cette inscription directement sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante : www.charentonlepont.fr/culture/page/centres_loisirs.php

Attention, les ouvertures des centres de loisirs sont établies en fonction des réservations !

Séjours d'été

Inscriptions du 11 au 22 avril 2005 au :

Service Enfance
16, rue de Sully
94220 Charenton le-Pont
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Fermeture le mardi après-midi
Permanence exceptionnelle le 11 avril 2005 jusqu'à 19h. La brochure des séjours d'été sera envoyée aux familles courant mars.

Institut Curie :
Remise du chèque de l'expo-vente

Chacun porte une jonquille : symbole du renouvellement, et de la lutte contre le cancer.

La dernière "exposition-vente" organisée par le Service Retraités de la ville a réuni la somme record de 24 074 €. Le Maire l'a remise au représentant de l'Institut Curie, le 8 février 2005, en présence de l'ensemble des bénévoles.

Jean-Marie Bretillon a félicité les bénévoles pour la somme collectée cette année – en augmentation de 12% par rapport à l'an dernier – et a rappelé que celle-ci a participé à l'achat d'un automate d'analyse en hématologie. Il a souligné le mérite des bénévoles qui ont été particulièrement actifs, comme en témoignent leurs nombreuses réalisations mises en vente. Il a également tenu à remercier l'ALEC (Association Loisirs et Création), le Conservatoire Municipal de Musique, ainsi que la Chorale "Cantabilé" pour leur contribution, et a encouragé les retraités à poursuivre leurs actions en pensant à de nouveaux projets qui permettront d'augmenter encore les dons.

"Il faut savoir estimer les progrès de la science, car 1% de progrès correspond à 1 500 vies sauvées".

"Une opération de cette nature est unique en son genre," souligne Christophe Piednoël, Directeur de la communication de l'Institut Curie. Ce dernier a tenu à remercier chaleureusement la commune de Charenton où *"la solidarité a un vrai sens"*. ■

EN BREF

Résidence des personnes âgées

Cours pour les résidents dans la nouvelle salle de gymnastique

Tous les mardis, les résidents pourront se rendre à la toute nouvelle salle de gymnastique de la résidence, et suivre un cours de "Gym'autonomie", dispensé par une animatrice sportive du comité départemental de gymnastique volontaire du Val de Marne. La salle vient d'être ouverte et les volontaires sont déjà une vingtaine !

Attention, à partir du 8 mars 2005, un autre cours nommé "acti'gym" sera dispensé aux non-résidents retraités, charentonnais de plus de 60 ans, le mardi, de 13h30 à 14h30.

Les personnes intéressées doivent contacter la Résidence Jeanne d'Albret, 12 rue Paul Eluard 94220 Charenton-le-Pont, au 01 48 93 36 57.

Le point sur les nombreuses activités proposées aux résidents

L'idée est d'attribuer une activité à chaque jour de la semaine : ateliers créatifs, goûters conviviaux avec loto, séances de lecture à voix haute sur des sujets d'actualité, ateliers lecture le soir (en partenariat avec la bibliothèque Espinassous). S'ajoute à cela l'événement inter-générations, où les enfants des maternelles donnent un spectacle aux résidents, qui les reçoivent chaleureusement. Autre nouveauté : quatre petits-déjeuners prévus dans l'année, afin que l'échange et la convivialité ne se perdent pas. Le premier a eu lieu le 11 février.

Le service retraité vous informe

Nouveau : repas dansant annuel en avril

En automne, la Semaine Bleue offre beaucoup d'activités. Aussi, la date du repas dansant a été reportée au 12 avril 2005, afin d'équilibrer les rencontres dans l'année.

CMJ : lancement de la cinémathèque et autres projets

Le 10 février, le Conseil Municipal des Jeunes, réuni en séance, a annoncé la création d'une cinémathèque au Collège La Cerisaie. L'objectif est de toucher le public des collégiens au-delà d'un simple visionnage, et de pouvoir approfondir la lecture d'un film après sa projection . "La première" s'est déroulée le 11 février. Le film présenté, "Ace Ventura", réalisé par Tom Shadyac, avec Jim Carrey, a diverti le jeune public. La prochaine séance aura lieu le vendredi 11 mars. Au programme : "Entretiens avec un vampire", de Neil Jordan. Par ailleurs la "Semaine Glisse" sera organisée en collaboration avec l'UCPA sur l'Île Martinet, aux prochaines vacances de Pâques. D'autre part, un après-midi de "randonnée familiale" a été fixé au 21 mai 2005. Le trajet suivra les voies sur berges de l'île Martinet jusqu'au skate parc de Saint-Maurice. ■

Vœux des anciens combattants

Mercredi 26 janvier, à l'Espace Delacroix, à Saint-Maurice, Maurice Hanin, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, accompagné des Porte-drapeaux a présenté les vœux des anciens combattants au Président de la Communauté de Communes, Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, ainsi qu'au 1er Vice-Président, Jean-Marie Brétillon, Conseiller Général du Val-de-Marne, Maire de Charenton-le-Pont, et au Député-Maire de Maisons-Alfort, Michel Herbillon, en présence d'Elie Gambier et de Pascal Duray, Maires-Adjoints chargés des Actions Commémoratives.
Cette chaleureuse cérémonie a permis de rappeler le lien privilégié entretenu avec les acteurs de l'Histoire, garants de notre devoir de mémoire. ■

Le colonel Bongat, promu Officier de la Légion d'Honneur

Pierre Bongat, colonel de gendarmerie en retraite, Charentonnais depuis 1969, a reçu les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur des mains du Président Jacques Chirac, à l'occasion du 60e anniversaire des Débarquements et de la Libération, le 25 août 2004. Cette distinction rend hommage au courage dont il a fait preuve durant la seconde guerre mondiale, en particulier lors des évènements de la libération de Paris en août 1944, où il empêcha la destruction d'une partie du XIXe arrondissement. ■

Principales délibérations

Le Conseil municipal de Charenton et le Conseil de la Communauté de Communes Charenton/Saint-Maurice se sont réunis le mois dernier. Nous vous présentons les principales décisions.

Conseil Municipal Séance du 10 février

Voirie

Approbation du principe d'une nouvelle délégation de gestion du service public du stationnement payant sur voirie et hors voirie. Le Maire a été autorisé à engager la procédure de consultation des entreprises, et à négocier des conditions de gestion du service public du stationnement.

Solidarité

Accord pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 5000 € à l'association Croix Rouge du Val de Marne, à destination des sinistrés de l'Asie du Sud-Est en fonction des économies réalisées lors des vœux.

Enfance/Education

• Signature de la convention de partenariat Ville-Education Nationale en vue de la nouvelle informatisation des classes élémentaires des écoles publiques de la ville.

• Attribution des subventions aux associations intervenant dans le cadre des activités du soir :
Cercle des Nageurs de la Marne Natation/Water-Polo, Saint Charles de Charenton Basket Ball, Judo Club de Charenton, Cercle d'escrime Henri IV, Cercle des nageurs de la Marne Volley Ball : 2350 € chacun
Envol Gym, Charenton Tennis de table : 1175 € chacun
• Fixation de la fréquentation des enfants à cette prestation à un soir par semaine et de la participation financière familiale à 63 € par an et par enfant, soit 1,75 € la séance (paiement au moment de l'inscription) pour l'année scolaire 2005-2006.

Culture

• Attribution d'une subvention d'aide au projet de découverte de la musique d'un montant de 5000 € à l'association Musiques de Notre Temps afin d'organiser le Festival Musiques de Notre Temps du 24 mars au 6 avril 2005 et signature de la convention d'aide au projet.
• Ouverture au sein du Conservatoire municipal de musique André Navarra d'un atelier de percussions aux enfants en situation de handicap à la rentrée scolaire 2005/2006. Le tarif de cet atelier est fixé à 258 €.

Affaires sociales

Signature des conventions avec le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire du Val de Marne, sis 36 rue Mauconseil 94120 Fontenay-sous-Bois afin d'organiser au sein de la Résidence pour Personnes Agées Jeanne d'Albret, des activités physiques destinées aux résidants et aux personnes âgées de la ville.

Conseil de la Communauté de Communes Séance du 3 février

Finances

• Le Conseil a défini les orientations budgétaires de la Communauté de Communes sur l'économie, l'environnement, la voirie, les théâtres et son évolution à terme. Des compétences nouvelles seront étudiées : politique du logement et du cadre de vie, autres équipements culturels, réflexion sur la configuration de l'environnement du futur lycée polyvalent…
Le projet de budget 2005 sera bâti dans un esprit de maîtrise des dépenses publiques. La fiscalité additionnelle ne subira pas de modification au niveau des taux appliqués aux quatre taxes. Aucun emprunt n'est prévu puisque la réalisation d'investissement d'équipement n'est pas encore envisagée.
Les résultats escomptés de l'exercice 2004 devraient procurer la marge de manœuvre suffisante pour engager la démarche prospective de la Communauté de Communes et assurer le développement éventuel des compétences intercommunales.
• Attribution d'une dotation financière au profit des enfants de l'Hôpital National de Saint-Maurice correspondant à la recette perçue pour la collecte du verre de la zone 2 (Saint-Maurice).

Economie

Adoption des tarifs applicables pour 8h de cours d'initiation et de perfectionnement en informatique en faveur des habitants de Charenton et de Saint-Maurice, soit :
55€ T.T.C. en tarif normal ;
30 € T.T.C. en tarif préférentiel sur justification de la qualité de demandeur d'emploi.

Aménagement de l'espace, protection de l'environnement et de la voirie d'intérêt communautaire

• Signature du marché public relatif à la maintenance et à l'entretien des installations d'éclairage public et de signalisation, attribué au groupement solidaire constitué des entreprises Lingard et Letot.
• Signature du marché public relatif aux travaux d'entretien de la voirie communale, attribué au groupement solidaire constitué des entreprises SMPRB et Beynier.

La Communauté de Communes, dans le cadre du groupement solidaire, permet d'obtenir un effet de masse de nature à intéresser plus d'entreprises, et de bénéficier de prix plus compétitifs. Cette démarche originale s'apparente à celle des groupements d'achats des grands distributeurs.

un geste po

sur la

Cela fait plus de dix ans que la ville de Charenton recycle ses déchets. Depuis le 1er janvier 2004, la collecte sélective relève de la Communauté de Communes. Le système de tri sélectif est désormais connu de tous. Encore faut-il le mettre en pratique au quotidien, et l'optimiser…

LE TRI, simple pour tous

le point collecte sélective

■ Le point sur les différents modes de tri

Chacun d'entre nous doit séparer ses déchets afin de mettre ceux qui sont à recycler d'un côté, et le reste de l'autre. Les différents conteneurs permettent cette sélection, l'important étant de bien distinguer le rôle de chacun, et de ne pas se tromper de couleur :

- **Le bac marron** individuel ou collectif, pour les bouteilles en plastique, les boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, journaux, magazines et prospectus. Il est collecté une fois par semaine à votre domicile.
- **Le bac bleu** individuel ou collectif également, pour les bouteilles, pots et bocaux en verre. Il est collecté une fois toutes les deux semaines.
- **Le bac vert** habituel, pour les autres déchets. Il est collecté tous les soirs à votre domicile sauf le dimanche et le 1er mai.

Rappelons que les sacs plastiques et les sur-emballages en plastique ne doivent pas être jetés dans les poubelles sélectives (bacs marron ou bleu), car leur plastique, trop fin, ne peut pas être recyclé à l'heure actuelle. Il faut donc les déposer dans le bac vert.

■ La collecte des encombrants dans votre quartier

Les encombrants sont les objets lourds et volumineux des ménages (ferrailles, vieux matelas ou mobiliers, appareils domestiques réformés, caissons…). Attention : les gravats, débarras, solvants toxiques et cartons, même de grande taille en sont exclus. Il est important de bien respecter les jours de collectes des encombrants. Charenton-le-Pont est divisée en deux secteurs :

Secteur 1, au nord de la ville, les 1er et 3e mardi du mois, de la rue de Paris incluse à la rue de Gravelle.

Secteur 2, au sud de la ville, où la collecte à cette fois lieu les 2e et 4e mardi du mois, de la rue de Paris exclue au quai des Carrières.

La collecte des déchets toxiques

Piles, pots de peinture, aérosols, acides, batteries, colles, détergents, diluants, désherbants, détachants, insecticides, laques, lessives, mercure, plomb, zinc, vernis, solvants, trichloréthylène…Tous ces produits sont considérés comme nocifs. Une collecte leur est spécialement attribuée avec le "camion planète". Il est présent le 2e mercredi du mois et le 4e samedi du mois avenue Jean Jaurès face au marché, de 9h à 12h. Pensez donc à apporter vos produits toxiques lorsque vous prévoyez de faire vos courses au marché !

Une communication de proximité avec l'ambassadeur du tri.

Le tri sauvegarde notre environnement

Répartition du budget des ordures ménagères et du tri sélectif à Charenton en 2004

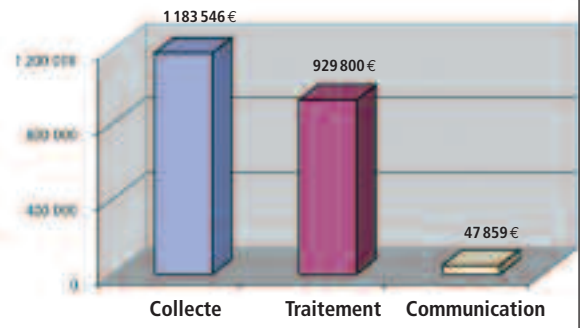

Les catastrophes naturelles nous font prendre conscience de notre infini petitesse… Néanmoins, notre implication dans la protection de l'environnement a une valeur bien plus grande qu'on peut le croire. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de protéger notre planète, et de préserver ses ressources naturelles. Quelques exemples : chaque tonne de plastique recyclé permet d 'économiser 700 kg de pétrole brut, 100% de l'aluminium collecté dans les bacs marrons est recyclé, chaque tonne d'acier recyclé fait économiser une tonne de minerai de fer, une tonne de briques alimentaires et cartons de la maison permet d'économiser 2 tonnes de bois…

Près de 62% du budget de la communauté de communes est consacré à la collecte des ordures. Le tonnage des ordures ménagères diminue d'années en années. Entre 2001 et 2004 à Charenton , il est passé de plus de 10200 tonnes à environ 9 600 tonnes. Cette diminution permet de contenir le coût du traitement. Quant à la collecte des verres, elle ne cesse d'augmenter.

A Charenton-le-Pont, l'ensemble des dépenses du tri sélectif s'élève à une somme de 2 161 205 euros, répartie dans la collecte, le traitement des ordures par le Syctom, et le travail de communication. Cf. graphique

Un ambassadeur du tri à votre écoute

La principale mission de l'ambassadeur du tri est d'informer, et de préciser les consignes de tri des déchets ménagers. Recruté depuis 2001 par la Ville, l'ambassadeur du tri a pour première mission d'aller sur le terrain, pour *"faire passer le message"*. Il frappe aux portes et explique le fonctionnement du tri sélectif.

Aujourd'hui, toute la ville connaît les règles du tri.

Cette communication directe établie entre l'ambassadeur et les habitants a permis une prise de conscience de l'importance du tri sélectif. Notre ambassadeur du tri discute souvent avec les gardiens d'immeubles de Charenton : *"Ils font davantage attention, et ne jettent pas leurs déchets n'importe comment. Ils ont même pris leurs habitudes, et ont tendance à manifester du mécontentement lorsque la collecte prend quelques minutes de retard*! ".

Le rôle de l'ambassadeur a évolué vers un suivi des collectes. Désormais sa mission est de veiller à ce que le système soit respecté, voire optimisé, dans un objectif de diminution des poubelles, et pour une augmentation du tri.

Le tri sélectif étant passé en Communauté de Communes depuis 2004, l'ambassadeur doit aujourd'hui globaliser les informations, et collaborer avec la ville de Saint-Maurice, vers un intérêt commun : la meilleure protection pour notre planète. ■

N'hésitez pas à contacter notre ambassadeur du tri à la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie.
49 rue de Paris, - Tél : 01 46 76 47 00, ou le site Internet de la ville : www.charentonlepont.fr

Nouvelles corbeilles de rue

Lors de la mise en place du dernier plan vigipirate, les corbeilles en fonte de la ville ont dû être remplacées par des corbeilles en plastique. Aujourd'hui, le plan rouge levé, les corbeilles en fonte sont abîmées et rouillées. La Ville a d'ores et déjà installé 50 nouvelles poubelles. En concertation avec les charentonnais, elle projette d'en installer 50 autres cette année, et souhaite en implanter une autre cinquantaine l'an prochain.

Spécial création d'entreprise

En 2004, dans notre Communauté de Communes 164 porteurs de projet ont franchi le pas.

Les nouveaux entrepreneurs de la Communauté de Communes, comme 224000 personnes en France l'année dernière, ont investi dans les domaines des services aux entreprises, aux particuliers et dans le bâtiment. Au-delà du dynamisme, de la volonté et de la persévérance, il leur a fallu de la méthode, un réseau de conseillers, un projet bien élaboré et un marché porteur.

Florence Moreau dans sa boutique

■ *Une initiative à saluer*

Florence Moreau est un exemple de ces porteurs de projet qui ont franchi le pas. Sa librairie-papeterie "*Framboise et Coccinelle*" à Charenton, décorée de couleurs vives et dynamiques, est à l'image de cette jeune femme volontaire, créatrice et ambitieuse. Journaliste et écrivain de contes pour enfants, elle a mis deux ans à travailler son projet, à choisir son lieu d'implantation, sa clientèle, ses éditeurs. Pour mettre tous les atouts de son côté, elle s'est appuyée sur des conseillers de la Chambre de Commerce et l'aide du Pôle Intercommunal.
Avec beaucoup d'envie, elle nous parle de son désir de faire de sa librairie "*un lieu de vie et d'animation pour les enfants et un lieu d'écriture et de rencontre avec des écrivains et des musiciens qui ont choisi les enfants comme public*". ■

FRAMBOISE et COCCINELLE
Librairie papeterie jeunesse
33, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
94220 Charenton-le-Pont • Tél : 01 43 53 19 24
E-Mail : franboiseetcoccinelle@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture
Le mardi, mercredi, vendredi et samedi,
10h/12h30 et 14h/19h
Le jeudi, 10h/12h30 et le dimanche, 10h/13h

La création d'entreprise

Pour construire un projet de création d'entreprise, il est conseillé de respecter certaines étapes. Vous aurez entre vos mains votre business plan, reflet de votre projet, qui vous permettra de démarcher et de communiquer avec vos partenaires.

Se faire accompagner

De nombreuses structures peuvent vous aider à monter votre projet de création.

• La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris délégation Val-de-Marne (CCIP) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne (CMA94) : elles vous proposent des réunions d'informations générales (gratuites) les jeudis matin de 9h à 12h30 pour la CCIP et les mardis matin de 9h30 à 12h pour la CMA94.
En parallèle vous pouvez prendre un RDV avec un conseiller des chambres consulaires.

• L'ANPE propose des ateliers ou des évaluations préalables à la création ou reprise d'entreprise.

• L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique peut aussi vous renseigner.

• Le pôle charentonnais de l'économie et de l'emploi dispose également d'un accueil créateur.

De nombreuses informations sont disponibles sur Internet, notamment sur les sites de l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprise), de la CCIP, de la CMA94, sur le site du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, et bien d'autres.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris délégation Val-de-Marne CCIP
8, Place Salvador Allende - 94011 Créteil Cedex
Tél : 01 49 56 56 00 - 01 43 99 29 58
E-mail : ccip94@ccip.fr - Site : www.ccip.fr
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne CMA 94
27, avenue Raspail - 94107 Saint Maur des Fossés
Tél : 01 49 76 50 00 - 01 43 97 40 11. Site : www.cm94.com
Pôle Economie et Emploi
12, rue du Cadran. Tél : 01 46 76 50 08

EN BREF

Nouvelles entreprises à Charenton

ACE PRO
Société de nettoyage, entretien, propreté et services associés
7 ter, avenue de Stinville
Tél : 01 45 18 02 56
E-mail : contact@servicesace.com
Site : www.servicesace.com

MORENO Stéphane (Artisan)
Rénovation, décoration, agencement.
2, rue du Pont
94410 Saint-Maurice
Tél : 06 14 09 83 94
E-mail : moreno.stephane@neuf.fr

MAMYNOO
Garde d'enfants à domicile par des mamies
29 rue de Paris
Tél : 0 820 000 782
E-mail : contact@mamynoo.com
Site Internet : www.mamynoo.com

Offres d'emploi

Elles sont régulièrement mises à jour par le Pôle de l'Economie et de l'Emploi et vous pouvez les consulter sur le site Internet de la ville, www.charentonlepont.fr pages "vie économique et emploi".
Contact : Service emploi
Sandrine WITZ. Tél : 01.46.76.50.00

Actep

L'ACTEP (Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien), en partenariat avec la Chambre de Commerce, la Chambre de Métiers et les clubs d'entreprises, organise une conférence le 31 mars à 18h à l'Hôtel de ville du Perreux-sur-Marne, sur la réforme des marchés publics et de la dématérialisation des appels d'offre.
Les entreprises intéressées sont invitées à s'inscrire auprès de l'ACTEP : actep@actep.fr ou sur le site www.actep.fr ou au 01 45 14 29 90.

Contacts

Votre élu chargé de la Vie Economique
patrick.segalat@charentonle-pont.fr
Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, merci de prendre contact auprès de M^me^ Stremler.
Tél : 01 46 76 50 03

Evènement

Printemps des Poètes : "poésie et musique"

Samedi 12 mars

La Bibliothèque Municipale, le Théâtre des 2 Rives et l'association Aliaj présentent :

• "Un et un font Bleu" à 15h au petit t2r. Spectacle pour enfants à partir de 6 ans par la Compagnie du Dragon.

• "Eloge de la féminité" à 18h au petit t2r. Concert-lecture de poésie pour adultes et adolescents.

• "Souviens-toi…" Clip vidéo réalisé par les enfants des ateliers théâtre de l'Aliaj sous la direction de Sylvie Leriche pour commémorer en poésie et en musique le 60e anniversaire de la libération des camps. Les projections de ce clip ponctueront tout l'après midi les manifestations organisées par la bibliothèque.

Entrée libre mais réservation obligatoire
Tél : 01 46 76 69 00

Théâtre

Café Chinois

Samedi 5 mars à 20h45

De Ira Lewis. Mise en scène et adaptation de Richard Berry.
Soirée de Gala
T2R - 107, rue de Paris

L'Inscription

Samedi 19 mars à 20h45

De Gérald Sibleyras
Mise en scène : Jacques Echantillon
T2R - 107, rue de Paris

Baroufe à Chioggia

Vendredi 18 mars à 20h30

De Carlo Goldoni
Mise en scène : Stéphane Gildas
TVO 49, rue du Mal Leclerc. Saint-Maurice

Vos prochains rendez-vous

Opéra

Cavalleria Rusticana

Vendredi 11 mars à 20h30

Opéra de Pietro Mascagni pour chœurs et solistes
Mise en scène : Rémi Préchac
Chef de chœur : Marie-Isabelle Xueref avec environ 50 choristes de St-Quentin (Nord), de Troyes et de Paris
Espace Delacroix
27, rue du Mal Leclerc. Saint-Maurice

Spectacle

Follement Roumanoff

Vendredi 1er avril à 20h30

Nouveau spectacle d'Anne Roumanoff
TVO - 49, rue du Mal Leclerc. Saint-Maurice

Concerts

Festival "Musique de notre Temps"

Du 24 mars au 6 avril

La troisième édition des journées de l'Association "Musiques de Notre Temps" aura pour thématique "Est-Ouest". Une série de dix concerts rendront hommage à la musique américaine des XXe et XXIe siècles, ainsi qu'à certains compositeurs majeurs d'Europe de l'Est.
Les représentations du Festival sont réparties dans les villes de Charenton, Vincennes et Clamart, autour de concerts au T2R, d'actions pédagogiques menées avec les conservatoires des trois villes, et d'une création pour chœur et petit ensemble instrumental commandée à un jeune compositeur.
Pour un détail plus complet des manifestations, contactez :
Association Musiques de Notre Temps
2, place Bobillot - 94220 Charenton
www.musiquesdenotretemps.org
Charenton : 01 46 76 68 00
Vincennes : 01 43 98 68 68
Clamart : 01 55 97 92 72

Eveil artistique

Quand les jeunes s'initient à l'art

L'Espace Art et Liberté accueille, dans le cadre de ses activités pédagogiques, trois à quatre classes d'écoles primaires de Charenton par semaine. Les élèves participent à des ateliers dont le sujet est proche des expositions en cours. Le thème de la Ville a été donné aux ateliers du premier semestre. Les enfants des écoles primaires ont eu à construire une petite maquette de la ville de leur rêve, à l'aide de matériaux hétéroclites tels que le bois, le carton, la plume …

Espace Art et Liberté
3, place des Marseillais

Britannicus

Du 8 au 20 mars 2005

Interprété et mis en scène par Bernard Pisani avec Marion Loran et Jean-Philippe Ancelle. Les thèmes favoris de Racine illumineront la scène : l'amour et les luttes de pouvoir de l'histoire romaine mèneront le combat. Tout un programme pour cette fameuse tragédie écrite en 1669. Britannicus aime Junie, elle-même aimée de Néron, présenté ici en "monstre naissant". Agrippine, délaissée par ce dernier, voit ses projets déjoués. L'ensemble, dans son grand langage poétique, laissera place à l'inévitable drame…

petit t2r - 107, rue de Paris

Exposition

Miron Hunt- Robert Delval

"Peintures"

Du 10 mars au 2 avril 2005

Entrée libre.

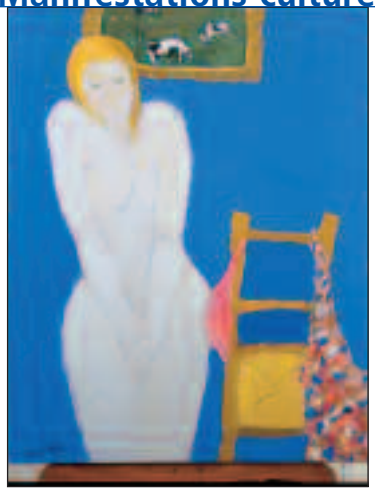

Du mercredi au samedi de 13h à 18h

Entrées libres

• Mercredi 16 mars de 17h30 à 19h
Rencontre avec Robert Delval

• Samedi 19 mars à 16h
Visite commentée de l'exposition par Milène Sarant, professeur d'histoire de l'art.

• Samedi 2 avril de 13h à 18h
Exposition petit carré d'art, fresque réalisée par les enfants.

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais

Dédicaces

Journées dédicaces à la librairie des Arcades

Samedi 12 mars de 15h à 18h

Mercredi 16 mars de 11h à 12h

"Contes d'indonésie", Editions Harmattan
Par un auteur Charentonnais: Nathalie Ridwan.

Librairie des Arcades - 71, rue de Paris

Félicitations

Lauréats du 52e Salon de Charenton

Prix Mark Petit : Isabelle Delannoy
Prix du Lion's Club : Jacqueline Morales
Prix de la ville : Patrice Demongeot

Lumières sur l'Association Loisirs Et Création

"L'Alec est avant tout basée sur l'échange, ouverte à tout ce qui a une valeur artistique", souligne Mme Merle, fondatrice de l'association.

Créée en 1990, l'Alec avait pour vocation première le travail de la peinture sur soie, de la terre, et de la céramique. Mais l'art apporte un plaisir qui cherche à s'agrandir. Sculpture, modelage, dessin, peinture à l'huile, aquarelle sont les nouvelles activités de l'ALEC depuis novembre 2004.

L'ALEC réunit aujourd'hui 52 adhérents, adultes et enfants, avec des artistes et professeurs confirmés : Lucie Plato, peintre, sculpteur charentonnaise, (elle reçut le prix de la ville 2003), Michel Thierry, et Nathalie Ouamrane, tous deux artistes de la Maison des artistes, ainsi que Patricia Keruzore pour l'aquarelle, et Isabelle Loison pour les stages d'"art floral ".

■ *Un apprentissage sans limite avec les cours pour non-voyants*

Lucie Plato, enseigne la sculpture à des élèves non-voyants le vendredi soir. L'idée est venue de l'artiste elle-même, et l'ALEC s'est investie dans ce projet en lui prêtant ses locaux. Les élèves travaillent bien, et ce désir de partage et d'apprentissage entre l'artiste et l'élève évoque le but principal de cette association.

■ *Une association dynamique grâce à un enthousiasme partagé*

L'ALEC s'agrandit au fur et à mesure de ses rencontres avec différents artistes. Une exposition est prévue les 21 et 22 mai 2005 à l'Espace Médicis.

Aujourd'hui, les thèmes d'ateliers sont plus nombreux, et on espère une extension des cours à la prochaine rentrée. ■

Lucie Plato précise qu'elle *"guide ses élèves non-voyants mais ne touche jamais leur travail".*

• Stage Enfants
"Poterie / Soie
Samedi 12 mars 2005
• Stage Adultes
"Art Floral"
Samedi 19 mars 2005

Association ALEC
4, rue de la Mairie
94220 Charenton-le-Pont
M° Charenton Ecole / Tél : 01 43 68 91 76

EN BREF

Bourse aux vêtements Brocante association des Familles

L'Association des Familles organise sa prochaine bourse aux vêtements du lundi 7 au mercredi 16 mars à l'Espace Médicis, 73 rue de Paris ou 12, rue du cadran.
Dépôt des vêtements le 7, vente du 8 au 12, reprise des invendus le 16.
La brocante sera quant à elle organisée dimanche 20 mars sur la Place Aristide Briand de 8h à 19h.
Renseignements et inscriptions
Tél : 01 48 93 09 55
Pour davantage de précisions vous pouvez consulter le site de l'AFC : http://www.charentonlepont.fr/afc'

Société d'histoire et d'archéologie

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice recherche pour son prochain bulletin tout renseignement ou document sur l'industrie de la céramique disparue de Charenton et de Saint-Maurice depuis la guerre de 1914.
Correspondance à adresser à la Mairie de Charenton.

Assemblée générale de l'amicale du 3e age

L' assistance était nombreuse, en présence de Jean-Marie Brétillon, jeudi 10 février, à l'Espace Médicis.
Le Conseil d'administration a annoncé l'arrivée cette année de 40 nouveaux adhérents.
Il a fait lecture des rapports d'activités et financiers (300 euros donnés à l'aide humanitaire pour les victimes du Tsunami), et a apporté quelques précisions sur le règlement intérieur de l'association. Jean-Marie Brétillon a félicité l'association pour *"sa vitalité et la variété de ses activités"*. Enfin, il a tenu à souligner la vocation de complémentarité entre l'Amicale et le Service Retraités de la ville, leurs représentants et membres "étant tous motivés par une seule chose : le désintéressement, l'envie d'être utile, et la joie de faire plaisir".

Comité de Jumelage
les enfants découvrent Londres

Fin novembre 2004, 10 élèves de CM1 de Notre Dame des Missions ont eu la chance d'effectuer un voyage à Londres grâce au Comité de Jumelage section Grande Bretagne.

Une pose pour la postérité devant les curiosités londoniennes.

Un trajet sans problème par l'Eurotunnel a emmené les enfants de l'autre côté de la Manche, jusqu'au métro londonien qu'ils ont jugé plus étroit que son homologue parisien.

Un programme copieux

Après une installation à l'Hôtel sur Picadilly Circus, ils ont commencé leur visite de la capitale britannique par le British Museum. Ils ont ensuite parcouru les vitrines d'Oxford Street et de Regent Street décorées pour les fêtes et se sont arrêtés chez Hamley's le célèbre magasin de jouets.
Les jours suivants, les typiques bus rouges londoniens ont promené les élèves de la Tour de Londres aux docks, en passant par Tower Bridge. Après un crochet par Regent's Park pour admirer les écureuils et les

goëlands, ils ont assisté à la traditionnelle relève de la garde à Buckingham Palace.
La découverte de Londres n'aurait pas été complète sans un passage dans un restaurant "Fish and chips" et deux ultimes visites au musée de cire de Madame Tussaud et à la Cathédrale Saint-Paul. Au soir de cette quatrième journée, il était temps de regagner la France, des souvenirs plein la tête. ■

XXIe Foulées charentonnaises

Toujours plus nombreux, les participants ont bravé la météo pour accomplir des performances dignes d'éloges.

La 21e édition des Foulées Charentonnaises organisée avec talent par l'Azur Olympique s'est déroulée le 13 février dernier. Elle a remporté un vif succès avec les deux courses jeunes, et la course des 8km (plus forte participation depuis la création de l'épreuve). La course des As, 1er trophée des 15 km du Val de Marne a vu, malgré des conditions atmosphériques difficiles, un nombre record d'arrivants, puisqu'ils étaient plus de mille. ■

Palmarès
8,56 km
1er Jérémie Imoja : 28'37"
2e David Toutee : 29'26"
3e Thierry Audio : 29'52"
15km
1er Jean-François Rameau : 48'49"
2e Mykola Rydik : 49'12"
3e Didier Goffinet : 49'39"

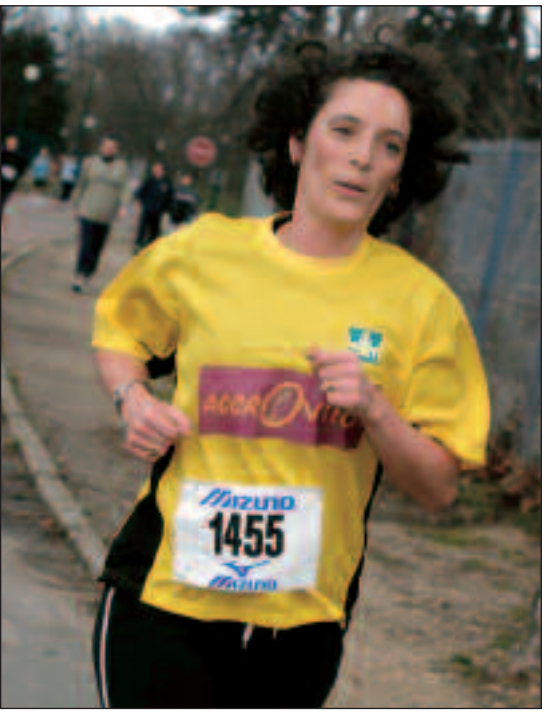

Après les titres de champion du Val-de-Marne et de champion d'Ile-de-France, ce sont les titres de champion de France des Maîtres catégorie C8 (60-64 ans) sur 50 et 100 m brasse que Jacques Levasseur du Cercle des Nageurs de la Marne Charenton vient de remporter brillamment à Dunkerque.

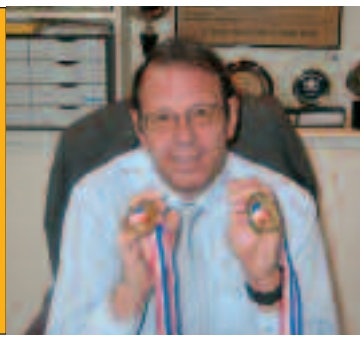

Jacques Levasseur
Directeur des Sports
Champion de France des Maîtres

Gilles-Maurice Bellaïche
Président
du groupe des élus "Réunir pour Changer"

Après 4 ans quel bilan ?

Une école maternelle construite pour près de 7 M€quand la nor me voudrait qu'elle en coûte 4,5 !
Un terrain, en friche depuis plus de 10 ans, acheté pour le futur lycée à plus de 5 M€quand la nor me et le marché voudraient qu'il en coûte 20 à 30% moins cher !
Un promoteur à qui la ville permet de construire des milliers de m2 supplémentaires, sur les anciens entrepôts Deroche, … sans rien lui demander en échange !
Un géant de la banque qui provoque le plus grand chantier de la ville et à qui la ville ne demande même pas de refaire la route qui passe devant chez lui ; route que l'on fait payer au contribuable à qui, en plus, on impose de débaptiser cette voie car le précédent nom ne plaisait à cette même banque !
Un projet de Maison des jeunes budgété à 2 M€ pour 600 m2, soit plus de 3.300€ au m² (hors terrain) !
Une masse salariale du personnel communal qui explose : près de 60% (+ de 21 M€) du budget de fonctionnement de la ville quand la norme est de 50 à 52%, sans une amélioration notable des conditions de travail des agents et des services rendus à la population.
Des impôts locaux en hausse de plus de 12 % et un endettement global qui a doublé en 3 ans !
À Charenton, le maire et son équipe ne dépensent pas : ils dilapident !
Par contre, un budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui n'a pas bougé depuis 3 ans !
Le prix des services rendus à la population qui augmente de 20% !
À Charenton, la solidarité et l'action sociale sont loin d'être une priorité !
Et cela, dans une ville qui se vide de ses commerçants de proximité, qui n'a toujours pas de parking en centre ville, qui ne sait plus comment faire garder ses très jeunes enfants, qui surcharge ses écoles pourtant déjà pleines, etc.
Alors tous les hors séries de Charenton Magazine n'arriveront pas à cacher la triste réalité : Charenton vit au-dessus de ses moyens (pourtant déjà très larges !) sans définir de réelles priorités et si un terme n'est pas mis à cette gabegie financière, notre ville ne pourra plus honorer ses engagements sans recourir à une nouvelle hausse de la fiscalité ou devra pour de longues années stopper tous projets d'importance.

Voilà le bilan amer de cette nouvelle équipe à faire à mi-mandat.

Pour joindre vos élus
Groupe des élus "Réunir pour Changer"
Hôtel de Ville - 94225 Charenton-le-Pont cedex
www.rpc-charenton.org

Droit de réponse

Mr Bellaïche a le droit d'émettre toutes les opinions qu'il souhaite dans ces colonnes mais pas de mentir à propos des chiffres :
• L'école maternelle de Conflans qu'il juge trop chère comprend aussi un centre de loisirs distinct. C'est une école expérimentale avec salle informatique, bibliothèque, salle de danse, self. Une réelle chance pour les enfants.
• L'achat du terrain du lycée s'est négocié au prix fixé par les services fiscaux ;
• Le promoteur du site "Deroche" paiera, naturellement, impôts taxes et droits de voirie dans les règles ;
• Natexis a payé 3,8 M d'euros de taxes à la ville et mis à disposition le terrain de sport qui sera aménagé quand la Région aura décidé, via le contrat régional, d'acquitter les 30 % promis pour son aménagement
Cet établissement financier versera plus d'1,3 M d'euros en taxe professionnelle tous les ans ;
• La future maison de l'Aliaj, nos jeunes la méritent ! Le projet est encore à l'étude !
• Le budget du personnel de la ville au dernier Compte Administratif connu est de 55,60 %. La masse salariale est peut être plus importante qu'ailleurs car la ville n'a que des crèches municipales ; les assistantes sociales sont communales, au lieu d'être départementales, chaque classe maternelle a son ATSEM …
• Les impôts locaux ont augmenté de 9 % en quatre ans, quant à l'endettement il est exact qu'il a augmenté du fait de l'achat du terrain du lycée, de la construction d'une crèche, d'une école, d'un théâtre neuf, de l'aménagement de la piste d'athlétisme de l'Ile Martinet, et du parc de Conflans.
L'opposition, amère de notre politique dynamique et appréciée par les Charentonnais, se réfugie dans des attaques sans fondement. Elle cherche, en vérité, une échappatoire pour ne pas s'expliquer **sur la hausse scandaleuse de la fiscalité pratiquée par Jean-Paul Huchon.** Président socialiste de la Région Ile-de-France. **Le cadeau de la Saint-Valentin des amis de M. Bellaïche c'est 23 % d'impôt en plus en 2005 !** Cela signifie que la contribution fiscale de chaque Charentonnais pour la Région sera accrue d'autant. A la tête de 20 régions sur 22, les socialistes augmentent inconsidérément les impôts en 2005. C'est un alourdissement sans précédent de la fiscalité régionale : Languedoc Roussillon + 54%, Bourgogne + 50 %, Auvergne + 30 %, Picardie + 30 %, Provence-Alpes Côte d'Azur + 30 %, Ile-de-France + 23 %, etc. . .ces chiffres-là sont vrais.

Les élus du groupe "Charenton-Demain"

Etat civil

Naissances

Décembre 2004

CHENIB Khawla, MOQUET Salomé, HADJARD Mathis

Janvier 2005

GALLIOU Gaëtan, SZPAKOWSKI Olaf, VANDENBOSSCHE Auriane, REBIFFÉ Paul, TRAORÉ Kalilou, BENOUFELLA Luca, BOULAHYA Amina, STEFANI Victor, DERINKUYU Zilan, DHARMASEELAN Rindhush, MOURGUES Gabriel, PLOIX Robin, SALA Noémie, de SEGUINS PAZZIS d'AUBIGNAN Louis, BOUTEILLER Julien, OLIVENCIA Maïli, TINEN TOUOLAC Ymane, DOGAN Evin, SAID BACAR Iyad, CHOLLET Nicolas, BIRINDELLI Mathieu, MATHIEU—TILLY Dorian, PEREZ Eran, ZINE Aaliyah, PEITEADO Pablo, RÉGENT Mathieu, FHIMA Ross, LEFEBVRE Alix, DIASE Louis, ROLANDEZ Basile, PERRIN Axel, ORCHILLÈS Camila, LACAZE Mathys, KHAYAME Kamil

Février 2005

LEFEBVRE Agatha, TRIOU Célia, DETOEUF Anaïs

Mariages

Janvier 2005

RAMOS Carlita et ALMEIDA José, GALON Pierrette et KARSENTI Jean-Claude, MOISSON Claire et MATRAS Laurent, AMAMRA Farida et BENLARBI Houari, OULD CHEIKH Moufida et KHEDIMI Karim, WINYAYONG Udom et BATREL Michel, GNAGNON Ayaba et GUILLET Thierry

Février 2005

COICADAN Delphine et JACQUET Christian

Décès

Décembre 2004

WROBEL Charles, MARQUET Emile

Janvier 2005

DANGÉ Geneviève Vve PÉQUIGNAUX, POMMIER Christiane Epouse CLÉMENT, LAUNAY Mauricette Vve DUPONT, GASPAROUX Paulette Vve BOUSQUET, LAVOYER Lucien, HOSTACHY Emile, CHARRIER Claude, LANGLET Jean, BRAULT Maurice, DEROUBAIX Philippe, LACAN Jocelyne, LAHMI Marcelle Vve SMADJA, LESAGE Jacqueline Vve DELOBBE, NIVELON Henri, RAYMOND Robert, GIRAUDET Nelly Vve VIZET, BEN AÏCH Rachel Vve MARTIN, SIMONET Charlotte Vve SAGNARD, BÉCARD Mireille Vve PLANCHON, ROUABAH Allaoua

Février 2005

COHEN Anna Vve BENICHOU, MESSICA Lidia Epouse BITAN, JOUEN Sylvaine, POIRIER Henri, MARTIGNON Henriette Epouse SIRERA

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en février 1989 doivent se faire recenser en février 2005. Ceux nés en mars 1989 doivent se faire recenser de mars à juin 2005. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire. Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité
- livret de famille des parents
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'Instance, si acquisition de la nationalité française

S'adresser au Service Etat-Civil -16, rue de Sully. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 31 mars à 19h30, en Mairie (1er étage).

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à la Mairie de Charenton, jeudi 14 mars à partir de 19 heures.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition le 2e mercredi du mois (mercredi 9 mars) et le 4e samedi du mois (samedi 26 mars) avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8h à 12h.

Aide à la déclaration d'impôts

Deux consultations fiscales gratuites sont organisées en Mairie avec l'Ordre des experts-comptables afin de permettre aux Charentonnais d'être conseillés dans la rédaction de leur déclaration d'impôts : le mardi 29 mars de 14h30 à 18h par M. Topor, Conseiller Municipal et le jeudi 31 mars de 9h à 12h par M. Bérardet.

Médecins de garde

En semaine : Tel. 01 43 76 33 33 (soirée)
Nuits, samedis à partir de 16h30, dimanches et jours fériés : 01 48 19 24 64

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

Pharmacies de garde

• Dimanche 6 mars
Setbon-1 rue du Pont-94220 Charenton
Tél. 0143 68 26 26

• Dimanche 13 mars
Dike-Bonneval – 24 rue Adrien Damalix – 94410 St-Maurice
Tel. 01 43 68 08 13

• Dimanche 20 mars
Krief – 54 rue de Paris – 94220 Charenton
Tél. 01 43 68 01 41

• Dimanche 27 et lundi 28 mars
Pol- 46 avenue de L. de Tassigny – 94410 St-Maurice
Tél. 01 43 68 20 33

Retraités du BTP

PRO BTP recherche des bénévoles pour être correspondant-parrain (activités auprès des jeunes) ou correspondant-proximité (rencontres – loisirs - vacances avec d'autres retraités). Pour plus d'informations, écrivez à :
PRO BTP
Service Action Sociale
75745 Paris Cedex 15

Déclaration de ressources CAF 2004

Vous la recevrez prochainement par courrier. Vous pouvez dès maintenant saisir votre déclaration en ligne sur le www.caf.fr

Exposition

"La Seine de Charenton à Honfleur ", sous le regard du peintre Manoël Pillard, à La Galerie Actée du 14 mars au 28 avril 2005, du lundi au jeudi de 15h à 19h et sur rendez-vous. Vernissage le jeudi 17 mars à partir de 18h.
Galerie Actée 114, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont Tél : 01 43 96 30 52

www.
charentonlepont.fr

Charenton fête l'Internet

20 / 27 mars 2005

tissons des liens

Posez vos questions du 7 au 16 mars

- Sur l'éveil à l'informatique dans les écoles
- les loisirs du midi dans les classes de maternelles et primaires
- la fiscalité locale à Charenton
- l'éveil culturel de la jeunesse
- l'environnement à Charenton
- les manifestations associatives et culturelles
- l'avenir de l'intercommunalité

Le Maire et ses Adjoints vous répondent sur le www.charentonlepont.fr

Fête de l'internet

Charenton-le-Pont